

52^{ème} Assemblée générale 6 avril 2022

St Justin, Sion.

1. Salutations et paroles de bienvenue

Madame Monay, la Présidente, remercie tous les membres pour leur présence. 47 membres ont signé la liste de présence.

Cette assemblée générale a été normalement convoquée, en conformité avec les statuts. La Présidente déclare l'AG 2022 ouverte à 14h30.

Après la lecture de l'ordre du jour, Madame la Présidente demande une minute de silence pour les membres du club qui nous ont quitté.

Excusés : Yann Tornare, directeur de Pro Senectute Valais et Florian Chappot, conseiller municipal.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de la 51^{ème} assemblée générale du 21 janvier 2021 (reportée)

L'assemblée générale 2021 s'est déroulée par correspondance. Chaque membre a reçu à la fin mai 2021 par courrier les informations concernant la situation du Club ainsi qu'un bulletin de vote pour les points nécessitant un vote des membres.

3. Rapport du comité pour l'exercice 2021

Durant l'année 2021, le comité s'est rencontré à plusieurs reprises. En raison des restrictions sanitaires en vigueur jusqu'à l'été 2021, le comité a décidé d'organiser l'AG 2020 par correspondance et de reprendre ses activités durant l'été. Seules trois sorties ont pu avoir lieu : la grillade des Îles en septembre, la brisolée en octobre au restaurant des Fougères et la choucroute en novembre au Pavillon des Sports. Le repas de Noël a dû être annulé au dernier moment.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2021 et du rapport de vérification

Monsieur Brunner, trésorier, souhaite la bienvenue à tous et présente les comptes de l'année 2021. Il donne quelques explications sur les recettes et les dépenses. 153 personnes ont payé la cotisation en 2021.

Rapport du caissier de l'exercice 2019

Recettes:

Cotisations	4'590.00
Dons	90.00
Impôt anticipé	234.50
Intérêts	437.60
Participations sorties	5'890.00
Virement du compte du 50 ^{ème}	1'669.70
Total des recettes	12'911.80

Dépenses:

Frais administratif	99.00	
Frais du comité	156.20	
Frais communications	260.75	Pro Sen.courrier
Frais CCP BCVs	227.60	
Matériel pour manifestations	43.10	
Achat de boissons	268.00	
Achat nourritures	35.55	
Factures Restaurant	8'331.60	
Location box matériel	180.00	
Car pour déplacements	160.00	
Animation / Entrée	3'000.00	
Loto public (taxes)	150.00	
Total des dépenses	12'911.80	

Bénéfice total : -

Quelques chiffres sur les sorties en 2021

206 membres ont participé aux 3 sorties.

Participation de la caisse aux sorties : entre CHF 12.44 et CHF 55.05 par membre et par sortie.

Activité	Déficit	Nb de participants	Coût pour la caisse
Assemblée général			
Grillade au couvert des îles	3'743.55	68	55.05
Brisolée aux Fougères	883.50	71	12.44
Choucroute	1'278.10	67	19.08
TOTAL	5'905.15		

Bilan 2021

Fortune au 31 décembre 2021

Actif

Caisse	73.40
CCP	2'679.15
BCVs c/c	21'356.70
BCVs Actions	20'200.00
Active Transitoire impôts anticipés	234.50
Transitoire	1'669.70
Moins-Value	800.00
TOTAL	47'013.45

Passif

Patrimoine 1.1.2021	46'983.45
Transitoire repas payé	30.00
TOTAL	47'013.45

Compte du 50^{ème}

Actif	BCVs	8'806.55
	Perte	1'669.70
	TOTAL patrimoine	7'136.85
Passif	Patrimoine 1.1.2022	9'283.80
	TOTAL	9'283.80

Tout court

Caisse	73.40
CCP	2'679.15
BCVs c/c	21'356.70
BCVs Actions	20'200.00
Active Transitoire impôts anticipés	234.50
Total Caisse	44'543.75
Compte du 50ème	7'136.85
Total patrimoine 31.12.2020	51'680.60

5. Approbation des comptes

Au nom des réviseurs, Madame Monique Maillard présente le rapport des comptes.

La commission, composée de mesdames Maillard et Bayard, s'est réunie le 8 février 2022 chez Monsieur Brunner. Conformément à son mandat, elle a procédé à la vérification des comptes sur présentation de toutes les pièces justificatives. La commission certifie la bonne tenue des comptes.

La commission relève l'excellente tenue de la comptabilité par le trésorier et propose d'accepter les comptes. L'assemblée approuve les comptes à la majorité par applaudissement et donne décharge au trésorier et au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Démissions, nominations

Le comité

Renouvellement du comité. Le comité se met au service du club pour un nouveau mandat de deux ans. Votation. Le comité actuel est renommé par acclamation.

Nomination d'un nouveau membre. Le comité propose à l'assemblée de nommer Monsieur Benoit Schmid comme nouveau membre du comité. Il a 72 ans et a travaillé comme enseignant spécialisé auprès de jeunes en grande difficulté. Il est aussi musicien. Il a rejoint le club des aînés de Sion car il souhaite connaître du monde et surtout donner un coup de main au Club.

L'Assemblée le nomme par acclamation.

Mirella remercie l'assemblée pour sa confiance.

Comité 2022-2023 se compose comme suit :

Présidente	Madame Mirella Monay
Membres du comité :	Monsieur Urs Brunner
	Monsieur Gérald Crettaz
	Madame Christiane Fauquex
	Monsieur Erwin Klein
	Monsieur Benoit Schmid
	Madame Marie-Christine Sanchez Pro Senectute Valais

Vérificateurs des comptes

Selon les statuts, Madame Madeleine Maillard a terminé son mandat. Monsieur Werner Blaser-Rapin est d'accord de reprendre le poste de Madame Maillard. Le comité remercie cette dernière pour son engagement.

Madame Jacqueline Chavan poursuit son mandat de vérificatrice des comptes durant une année encore (2022).

7. Cotation membres et budget 2022

Monsieur Urs Brunner, en tant que trésorier, explique que depuis 2 ans le Club ne vit que des cotisations de ses membres. Le dernier loto a eu lieu en 2019 et n'a rapporté que CHF 800.-

Après s'être réuni et avoir discuté longuement, le comité propose à l'Assemblée d'augmenter le prix de la cotisation à CHF 40.- au lieu des CHF 30.- actuels. De plus, le comité doit aussi adapter le budget 2022 et augmenter le prix des repas.

Question d'un membre dans l'assemblée : Le Club des aînés est une société à but non lucratif, alors pourquoi augmenter les prix alors qu'il y a beaucoup d'argent en caisse ?

Explications du trésorier, sur la base de projections.

- Si aucune augmentation n'est faite, le Club va vider la caisse en quelques années seulement. Par exemple, sans prendre en compte le repas de Noël et sur la base de l'encaissement de 150 cotisations à CHF 30.00 et maintien du prix des repas à CHF 30.00, dans 7 ans la caisse du Club est vide.
- Si la cotisation passe à CHF 40.00.- et le prix des repas reste à CHF 30.00.- en 9 ans la caisse est vide.

L'Assemblée accepte à la majorité d'augmenter le prix de la cotisation à CHF 40.00.- dès 2023,

Pour le budget 2022, le comité propose deux options

- Augmenter tous les repas à CHF 40.00.- boissons comprises
- Augmenter le prix de repas au prix de revient et sans les boissons

L'Assemblée vote pour l'option 1 à savoir CHF 40.00.- le repas, boissons comprises. Cette augmentation commencera dès le 2^{ème} semestre 2022.

Pour conclure, Monsieur Brunner précise qu'il s'agit d'une situation provisoire. Dès que la situation financière le permettra, le Club ajustera le prix des repas et de la cotisation.

8. Activités 2022

6 avril	AG + apéro
18 mai	Repas fondue chez Toto à Sion
22 juin	Repas saucisse au mètre au Pavillon des Sports à Sion
24 août	Repas grillade au couvert des Îles
Septembre	Sortie d'automne
26 octobre	Repas brisolée ou autre
23 novembre	Repas choucroute + loto interne au restaurant des Fougères à Conthey
21 décembre	Repas de Noël

9. Parole aux invités

Au nom de Pro Senectute Valais, Marie-Christine Sanchez remercie le comité pour tout son travail. Elle relève qu'il n'a pas été facile pour le comité de prendre la décision d'augmenter la cotisation et le prix de repas. Elle remercie l'Assemblée pour la confiance accordée au comité. Aussi, elle se réjouit de voir qu'après quasiment 2 ans d'arrêt des activités, le Club des aînés peut reprendre du service ! Elle souhaite beaucoup de plaisir à tous !

10. Divers

La présidente clôt l'assemblée générale 2021 à 15h35 et invite les membres à l'apéro, offert par le Club..

La présidente

Mirella Monay

La secrétaire

Marie-Christine Sanchez